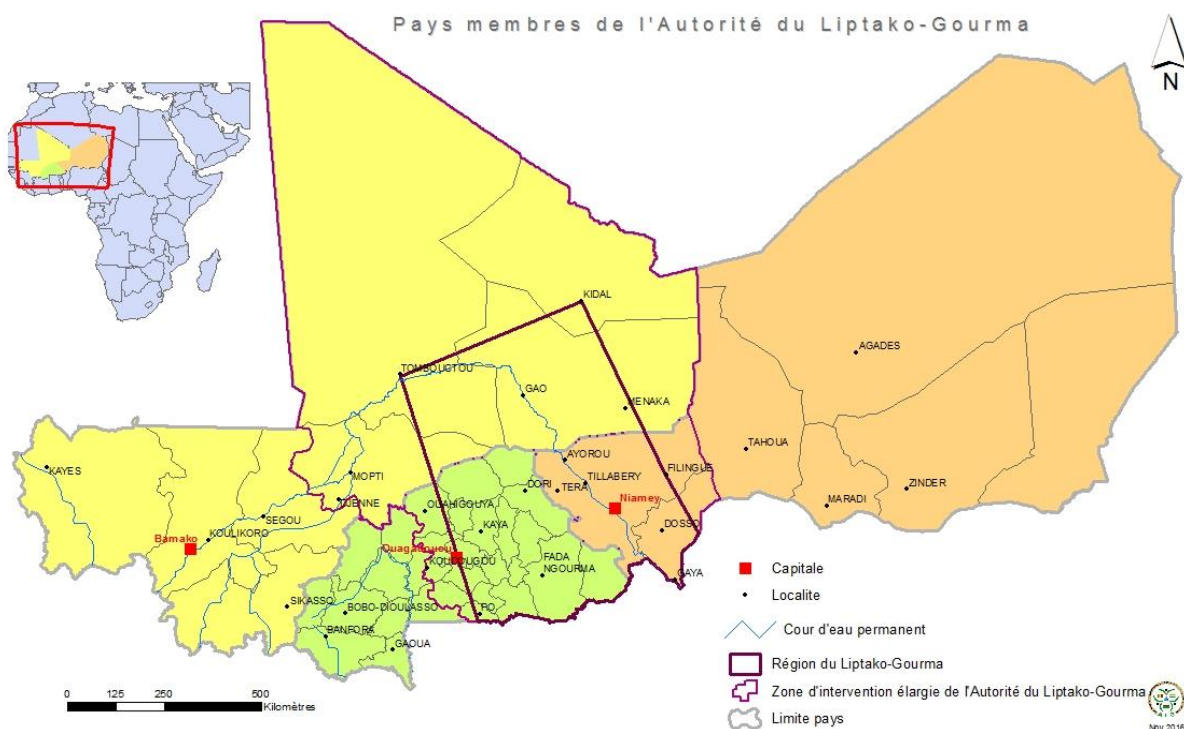


AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE
DES ETATS DU LIPTAKO-GOURMA
(ALG)

SECRETARIAT EXECUTIF



RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DU SECRETARIAT EXECUTIF
AU 31 DECEMBRE



Janvier 2022

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
INTRODUCTION	3
I – ETAT D’EXECUTION DU PDA AU 31 DECEMBRE 2021	4
1.1. Rappel des Activités Programmées dans le PDA 2021	4
1.2. Améliorer le niveau de mise en œuvre des décisions et instructions issues des instances dirigeantes	4
1.2.1. Mise en œuvre des instructions issues de la 57ème Session.....	5
Ordinaire du Conseil des Ministres	5
1.3 Organiser les Rencontres des Comités Techniques de Suivi des activités de l’ALG.....	8
1.3.1 Réunion du Comité de suivi du Programme de désenclavement.....	9
1.3.2 Réunion des Points Focaux défense et sécurité des Etats membres.....	10
1.3.3 Réunion des responsables en charge de la géologie et des mines de l’ALG.....	11
1.3.4 Rencontres des Gouverneurs des Régions frontalières du Liptako-Gourma.....	12
1.4. Evaluer le niveau d’atteinte des Résultats Intermédiaires des	13
PROGRAMMES, PROJETS ET ETUDES EN COURS	13
1.4.1 Dans le Domaine du Développement Rural	13
1.4.2 Dans les Domaines des Infrastructures et Mines	15
1.4.3 DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE	23
1.4.3.1 Programme conjoint de coopération transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma	23
1.4.3.2 Projet de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma.....	25
1.4.3.3 Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS)....	33
1.5. Amélioration du Niveau de Mobilisation des Ressources	37
1.5.1. Contributions des Etats membres.....	37
1.5.2. Mobilisation des Ressources Extérieures	37
1.6. Renforcement et Diversification du Partenariat	37
1.6.1. <i>Coopération avec l’OCDE</i>	37
1.6.2. <i>Coopération avec BARKSANEM</i>	38
1.7. Gestion Courante	39
1.7.1. Réunions de Direction.....	39
1.7.2. Gestion du Personnel.....	39

1.7.3. Exécution du Budget.....	40
II –ACTIVITES HORS PROGRAMME	41
III. DIFFICULTES RENCONTREES ET CONCLUSION	43

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ALG	Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
Dollar US	Dollar des Etats-Unis
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
OIG	Organisation Inter-Gouvernementale
PDA	Programme Détaillé des Activités
PIB	Produit Intérieur Brut
PTI	Programme Triennal d'Investissements
TDR	Termes de Référence
UGP	Unité de Gestion des Projets
UEP	Unité d'Exécution du Projet
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux projets

INTRODUCTION

Le Traité révisé de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG), dispose en son article 24, que le Secrétaire Exécutif présente, à chaque Session du Conseil des Ministres, un rapport d'activités.

Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre et présente l'état de mise en œuvre des activités de l'année 2021 de l'Institution. Il fournit également des informations sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions entreprises au cours de la période et propose des mesures correctives.

Il est important de souligner la particularité de l'année 2021 qui a été marquée par la tenue tardive de la 57^e session du Conseil des Ministres de l'ALG. Le budget a été exécuté par douzième provisoire au cours du premier semestre 2021.

Pour rappel, le programme d'activités 2021 de l'ALG a été adopté par la 57^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres qui s'est tenue le 21 mai 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso.

Il est bâti selon cinq (5) axes majeurs d'intervention qui sont :

1. amélioration du niveau de mise en œuvre des décisions et instructions issues des instances dirigeantes ;
2. évaluation du niveau d'atteinte des résultats intermédiaires pour les projets en cours ;
3. amélioration du niveau de mobilisation des ressources ;
4. renforcement et diversification du partenariat avec les autres Organisations et Institutions ;
5. amélioration de la visibilité de l'ALG.

Les activités concourant à l'atteinte de ces différents objectifs ont fait l'objet d'une planification mensuelle pour une meilleure prise en compte dans l'instrument annuel de pilotage stratégique qu'est le Programme Détaillé des Activités (PDA) 2021.

Le présent rapport porte sur l'état d'exécution par axe du Programme Détaillé des Activités 2021 et s'articule autour des points suivants :

1. Etat d'exécution du programme au 31 décembre 2021 ;
2. Activités hors programme ;
3. Conclusion.

I – ETAT D’EXECUTION DU PDA AU 31 DECEMBRE 2021

1.1. Rappel des Activités Programmées dans le PDA 2021

Le Programme Détaillé des Activités (PDA) de l’ALG tient lieu de tableau de bord du Secrétariat Exécutif. Il est subdivisé en tranches mensuelles dont la mise en œuvre fait l’objet d’une évaluation bimensuelle, trimestrielle et annuelle.

Le PDA de 2021 du Secrétariat Exécutif de l’ALG comporte 116 activités qui se déclinent ainsi qu’il suit : 07 activités au titre du premier (1^{er}) trimestre, 20 activités au titre du deuxième (2^{ème}) trimestre, 54 activités au titre du troisième (3^{ème}) trimestre et 35 activités au titre du quatrième (4^{ème}) trimestre.

Le bilan d’exécution du PDA de 2021 au titre du premier trimestre est de 71% (deux activités n’ont pas été réalisées), celui du deuxième trimestre s’établit à 100%, celui du troisième trimestre à 57% (23 activités n’ont pas été réalisées) et celui du quatrième trimestre à 43% (20 activités n’ont pas été réalisées). Globalement, le bilan d’exécution du PDA de 2021 s’établit à 61% avec 71 activités réalisées sur les 116 programmées.

Certaines activités non réalisées ne dépendent pas du Secrétariat Exécutif de l’ALG. Il va ainsi de la tenue des Instances décisionnelles (Conférence des Chefs d’Etat et/ou de Gouvernement et Conseil des Ministres) ainsi que des rencontres avec des partenaires techniques. En conclusion, l’on peut dire que le taux de réalisation des activités prévues au titre de l’année 2021 est moyennement satisfaisant.

Le détail des activités programmées en 2021, figure dans le tableau n°1 joint en annexe.

1.2. Améliorer le niveau de mise en œuvre des décisions et instructions issues des instances dirigeantes

Ce point permet d’apprécier le niveau d’exécution des principales instructions données au Secrétariat Exécutif de l’ALG par les instances, notamment la 57^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres.

1.2.1. Mise en œuvre des instructions issues de la 57ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres

Des travaux de la 57ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres, sanctionnés par un communiqué final, il ressort les instructions suivantes faites au Secrétariat Exécutif de l'ALG :

Instruction n°1 : « Saisir le bailleur de fonds au sujet de l'étude de faisabilité du programme quinquennal de développement de l'élevage dans les Etats membres de l'ALG pour l'informer de la défaillance du consultant relativement à la production d'un rapport d'étude exploitable ».

Etat de mise en œuvre de l'instruction n°1 : Par correspondance N° 461/2021 en date du 24 septembre 2021, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a informé la Banque Islamique de Développement de la défaillance du Consultant ILRI relativement à la production d'un rapport exploitable de l'étude de faisabilité du programme quinquennal de développement de l'élevage dans les Etats membres de l'ALG. Il avait été joint à ladite correspondance, un devis estimatif de 29 525 000 F CFA qui a été élaboré par un cabinet d'études. Ce dernier a conduit des études similaires pour le compte du Secrétariat Exécutif de l'ALG avec satisfaction du Client et du bailleur de fond.

Instruction n°2 : « Veiller désormais à clarifier par écrit, les responsabilités de chaque partie prenante avant la mise en œuvre des projets et des programmes élaborés et mis en œuvre conjointement avec des Partenaires Techniques ».

Etat de mise en œuvre de l'instruction n°2 : Cette instruction a été bien intégrée dans les procédures du Secrétariat Exécutif de l'ALG qui est en train de vouloir l'appliquer dans le cadre des mises en œuvre des nouveaux projets en négociation avec les Partenaires Techniques notamment dans le domaine du secteur minier pour les projets suivants :

- Projet de création des cellules multipartites en vue d'améliorer la gestion des risques dans les chaines d'approvisionnement de l'or produit dans les Etats membres du Liptako-Gourma ;
- Projet de mise en place d'un observatoire sur l'exploitation artisanale et petite échelle de l'or dans les Etats membres de l'ALG.

Il en va ainsi pour le projet : Résilience des Écosystèmes et Leadership des femmes au Sahel – REELS en cours d'élaboration avec la Coopération Canadienne.

Instruction n°3 : « Revoir le Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2021-2023 pour lui soumettre un PTI réaliste avant la prochaine Session »

Etat de mise en œuvre de l'instruction N°3 : Le Secrétariat Exécutif a élaboré le Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2022-2024 en tenant compte de cette instruction.

Instruction n°4 : « Réaliser dans un bref délai, l'étude complémentaire relative au mécanisme de ressources propres de l'ALG avec un accent particulier sur la réactivation du Fonds de développement de l'ALG ainsi que ses modalités d'approvisionnement ».

Etat de mise en œuvre de l'instruction n°4 : La réalisation de ladite étude fait suite à une instruction du Conseil de Ministres à l'occasion de la tenue de sa 57ème Session Ordinaire le 21 mai 2021 à Ouagadougou. Au cours de cette Session, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a présenté les résultats de l'étude sur la mise en place d'un mécanisme de ressources propres réalisée entre 2020 et 2021 avec l'appui financier et technique de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le PNUD.

Le Conseil des Ministres après avoir pris acte des conclusions de ladite étude a instruit le Secrétariat Exécutif de réaliser une étude complémentaire. L'objectif global de l'étude est de proposer un mécanisme de financement de l'ALG à asseoir au moyen d'un prélèvement affecté à elle sur des ressources potentielles y compris la réactivation du Fonds de Développement de l'ALG.

Il s'agissait pour le Consultant de :

- examiner la faisabilité de la mise en place d'un mécanisme de ressources propres de l'ALG à partir des trois agrégats potentiels ci-après : l'énergie solaire, l'élevage et les explorations minières ;
- faire des propositions pour la réactivation du Fonds de Développement de l'ALG ainsi que les modalités de son approvisionnement.

Le Consultant avec l'appui de l'ALG a effectué une mission circulaire dans les Etats membres pour la collecte de données et d'informations à travers des entretiens au niveau des départements ministériels en charge des mines, de l'énergie, de l'élevage et des douanes.

L'étude a été financée sur les fonds du Programme Conjoint de coopération Transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma dans son volet « Appui Institutionnel à l'ALG ».

Le Consultant a déposé son rapport provisoire qui a été examiné en atelier. Le rapport met en exergue les avantages et les limites de chacun des trois agrégats (élevage, énergie solaire et mines). Au vu de ces avantages et limites, le rapport d'étude a conclu au choix, dans le contexte actuel, de la commercialisation (exportation et abattage) du bétail comme assiette potentielle d'un prélèvement affecté à l'ALG. L'existence de cette ressource dans des ordres de grandeurs comparables dans les trois Etats membres a été déterminante pour le choix de cette option par le Consultant.

Instruction n°5 : « engager un processus pour le basculement en mode budget-programme ».

Etat de mise en œuvre de l'instruction N°5 : Le processus pour le basculement en mode budget-programme est en cours. En effet, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a saisi le Ministère de l'Economie, des Finances et de la prospective du Burkina Faso, Ministère de tutelle, pour l'assister dans ce processus. Le Ministre a répondu en nous mettant en contact avec la Direction Générale du Budget avec laquelle un certain nombre de séances de travail ont été tenues. A l'issue de ces rencontres, il est prévu l'élaboration d'une feuille de route. Le processus se poursuit.

Instruction n°6 : « soumettre à la prochaine Session du Conseil des Ministres un dossier documenté sur l'organigramme avec une proposition de répartition équitable des postes entre les trois (3) Etats membres ».

Etat de mise en œuvre de l'instruction n°6 : Le Secrétariat Exécutif de l'ALG a élaboré un dossier documenté sur l'organigramme avec une proposition de répartition équitable des postes entre les trois Etats membres.

Instruction n°7 : « Poursuivre les consultations avec le PNUD sur les conditions et modalités de mise en œuvre du projet de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma et de lui rendre compte à l'occasion de sa prochaine Session Ordinaire ».

Etat de mise en œuvre de l'instruction n°7 : Le Secrétariat Exécutif de l'ALG a poursuivi ses consultations avec le PNUD sur les conditions de mise en œuvre du projet de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma. Un Plan de Travail Annuel (PTA) pour l'année en cours a été élaboré et la mise en œuvre de ces activités régionales est en cours.

Instruction n°8 : « Le Conseil a décidé d'organiser la 58^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres au Niger en 2021 ».

Etat de mise en œuvre : A cet effet, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a élaboré tous les dossiers statutaires y afférents.

1.3. ORGANISER LES RENCONTRES DES COMITES TECHNIQUES DE SUIVI DES ACTIVITES DE L'ALG

Les rencontres des comités techniques de suivi des activités sont des cadres idéaux d'appropriation des acquis et de correction des insuffisances des réalisations en cours. Elles permettent aux techniciens de proposer aux premiers responsables au plan sectoriel, les recadrages nécessaires à opérer et les esquisses d'orientation pour obtenir de meilleurs résultats.

Au cours de l'année 2021, les rencontres ci-dessous ont été organisées conformément au programme d'activités : Il s'agit de :

- la Réunion du comité de suivi du programme de désenclavement de l'ALG ;
- la Rencontre des points focaux défense et sécurité des Etats membres ;
- la Réunion des responsables en charge des services géologiques dans les Etats du Liptako-Gourma ;
- la Rencontre des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma.

1.3.1 Réunion du Comité de suivi du Programme de Désenclavement

La dixième Réunion du Comité s'est tenue du 13 au 16 décembre 2021 à Niamey au Niger. Elle avait pour objectif global d'actualiser le programme de désenclavement harmonisé, de prospecter des sources de financement pour la mise en œuvre des projets et programmes de l'ALG au regard des défis du moment.

Après avoir épuisé son programme de travail, la Réunion a formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit de l'ALG :

- Réviser la décision n°97/004/DG/ALG portant création d'un comité permanent de suivi du programme sectoriel de désenclavement en date du 28 janvier 1997 de l'ALG pour prendre en compte les profils manquants à savoir : Transport fluvial et Transport ferroviaire ;
- Améliorer la politique de communication et de médiatisation de l'ALG ;
- Etablir un lien entre les programmes de stabilisation de la Région du Liptako Gourma et le programme de désenclavement de l'ALG ;
- Prendre en compte l'aspect sécuritaire dans la formulation des projets et programmes.

A l'endroit des Etats membres :

- Etablir des points d'atterrissage virtuel dans les pays ;
- Réaliser et interconnecter les points d'échange IXP pour les trois pays ;
- Mettre en place des dispositifs nécessaires pour la sécurisation des données data center des pays membres ;
- Transmettre à l'ALG les politiques sectorielles des volets du désenclavement ;
- Poursuivre le plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement des Projets et Programmes.

A l'endroit de l'ALG et du G5 Sahel :

- Rendre opérationnel dans toute sa plénitude l'accord de coopération entre le G5 Sahel et l'ALG, signé le 04 juillet 2018 ;
- Solliciter davantage l'appui du G5 Sahel dans la sécurisation de l'espace du Liptako-Gourma pour la mise en œuvre des projets et programmes.

1.3.2 Réunion des Points Focaux Défense et Sécurité des Etats membres

La deuxième (2^{ème}) réunion des Points Focaux Défense et Sécurité des Etats membres de l'ALG s'est tenue du 20 au 21 octobre 2021 à Bamako au Mali. L'objectif global de la rencontre était d'échanger sur la situation sécuritaire qui prévaut dans la Région du Liptako-Gourma en prélude à la mise en place d'un Comité des Points Focaux Défense/Sécurité des Etats membres de l'ALG.

La Réunion a permis de :

- faire le point sur la situation sécuritaire dans la Région du Liptako-Gourma sur la base des données officielles enregistrées par chaque Etat membre sur les incidents sécuritaires ;
- convenir d'un mécanisme de collecte des données sur les incidents sécuritaires enregistrés dans la Région du Liptako-Gourma par Etat membre et permettre l'élaboration d'un rapport sur la situation sécuritaire ;
- examiner et pré-valider un avant-projet de Règlement portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité des Points Focaux Défense/Sécurité des Etats membres de l'ALG ;
- recueillir les avis et recommandations des Points Focaux Défense et Sécurité quant au rôle que l'ALG pourra jouer dans le domaine sécuritaire avec les Etats Membres et créer une synergie avec les initiatives mises en œuvre par d'autres acteurs, y compris régionaux tel que le G5 Sahel dans le domaine sécuritaire.

La réunion a enregistré la participation des représentants des Forces de Défense et de Sécurité des Etats membres, des Commissions Nationales des Droits Humains, des structures en charge de la lutte contre la prolifération des armes légères, des Correspondants Nationaux de l'ALG, des PTFs et des Cadres du Secrétariat Exécutif de l'ALG.

A l'issue des travaux, les recommandations ci-après ont été formulées :

- La mutualisation des efforts entre les trois Etats membres de l'ALG ;
- La création des Forces Spéciales en matière de Défense et Sécurité ;
- La planification d'Opérations Conjointes.

1.3.3 Réunion des responsables en charge de la géologie et des mines de l'ALG

La huitième (8^{ème}) réunion des responsables en charge de la géologie et des mines de l'ALG s'est tenue du 24 au 25 novembre 2021 à Bamako, en République du Mali.

L'objectif général de cette rencontre était de renforcer le cadre de concertation et de réflexion favorisant les échanges d'expériences et d'informations pour mieux appréhender les multiples problèmes du secteur minier en général et particulièrement le sous-secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE).

La réunion a permis d'aboutir aux résultats ci-après :

- le point sur la situation actuelle de l'EMAPE dans les trois (3) Etats membres a été fait ;
- la présentation des résultats préliminaires de l'étude de pré faisabilité d'un projet de couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires des trois (3) Etats du Liptako-Gourma a été faite ;
- le projet de document des Termes de référence du Programme pour le développement minier et la gestion de l'environnement dans les pays du Liptako-Gourma a été validé sous réserve de la prise en compte de l'ensemble des observations formulées ;
- la diffusion de la plaquette de l'étude géophysique a été faite.

Afin de capitaliser les différents acquis et d'améliorer l'efficacité des futures interventions, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- la création dans chaque Etat membre de l'ALG d'une cellule qui sera à même de s'occuper de l'EMAPE ;
- la recherche des fonds nécessaires pour l'acquisition de la licence Barksanem ;
- la création d'un cadre législatif communautaire pour harmoniser les cadres législatifs miniers des Etats membres de l'ALG ;
- la mise à disposition des participants de tous les documents relatifs aux activités de l'ordre jour de la neuvième réunion des responsables en charge de la géologie et des mines des Etats membres de l'ALG avant sa tenue ;

- la mise en priorité des projets d'encadrement des sites EMAPE ;
- la réalisation d'une étude diagnostique de l'état des lieux des projets en relation avec les EMAPE des Etats membres de l'ALG.

1.3.4 Rencontres des Gouverneurs des Régions frontalières du Liptako-Gourma

La troisième rencontre des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma s'est tenue du 11 au 12 août 2021, dans la salle de réunion de l'hôtel SILMANDE de Ouagadougou au Burkina Faso, sous la présidence de Madame la Ministre déléguée auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, chargée de la décentralisation du Burkina Faso.

L'objectif global de cette rencontre était d'informer/sensibiliser les autorités des trois (3) Etats membres de l'ALG et certains PTF sur le processus de création du cadre de concertation des Gouverneurs et permettre aux autorités administratives frontalières de débattre des problématiques transfrontalières.

A l'issue des travaux, les participants à la troisième réunion des Gouverneurs de la zone du Liptako Gourma, ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit des Etats membres/Gouverneurs

- Organiser des patrouilles mixtes communes de part et d'autre de la frontière ;
- Harmoniser les mesures d'Etat d'urgence prises par les Etats de part et d'autre des frontières ;
- Renforcer/créer le cadre d'échanges d'informations et de communication entre les conseils nationaux, régionaux, départementaux, et communaux de sécurité de part et d'autre des frontières ;
- Inviter les Gouverneurs à être pro actifs dans la gestion des problèmes transfrontaliers ;
- Créer des cadres de concertations bilatéraux.

A l'endroit de l'ALG

- Renforcer les capacités opérationnelles des FDS de part et d'autre des frontières :
- Assurer le financement des projets/programmes soumis par les régions membres du Liptako Gourma :
- Mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers pour l'accompagnement du Secrétariat Exécutif de l'ALG ;
- Organiser une Table ronde des PTF pour accompagner la Stratégie Régionale de Stabilisation.

A l'endroit des PTF

- Accompagner l'ALG dans le financement des plans d'actions des régions membres.

1.4. EVALUER LE NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS INTERMEDIARES DES PROGRAMMES, PROJETS ET ETUDES EN COURS

1.4.1 Dans le Domaine du Développement Rural

La mise en œuvre des projets et programmes dans le domaine du développement rural a connu des évolutions diverses.

1.4.1.1. Projet de soutien aux méthodes de Protection des plantes et des cultures agricoles dans les Etats du Liptako-Gourma

Une subvention de 200 000 USD a été accordée par la BADEA en 2018 à l'ALG pour le financement de l'étude de faisabilité. A la suite de l'appel d'offre lancé en 2019, le Bureau d'études SAFRIC a été recruté pour la réalisation de ladite étude.

Le contrat de prestation pour la réalisation de cette étude avec ce Bureau d'études a été signé le 24 mars 2020 après que la BADEA ait donné son avis de non objection.

Les Rapports de la phase 1 de l'étude ont été livrés comme prévu en début du mois d'octobre 2020.

Au cours de l'année 2021, l'atelier de validation a pu se tenir du 08 au 09 mars 2021 à Ouagadougou.

Le bureau d'études SAFRIC a repris contact avec les services techniques des Etats membres de l'ALG et a produit les versions finales des deux documents.

L'atelier régional de validation des livrables de la phase 2 de l'étude de faisabilité technico-économique du projet de soutien aux méthodes de protection des plantes et des cultures agricoles dans les Etats du Liptako-Gourma a eu lieu du 9 au 10 août 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso.

L'atelier a examiné et validé le document de l'étude de faisabilité technico-économique, le document de l'Evaluation Environnementale stratégique (EES) et le Plan Cadre de Gestion des impacts Environnementaux et Sociaux (PCGES) du Projet. L'atelier a formulé par la suite des recommandations pour la mobilisation de financements nécessaires à l'exécution du projet.

L'avis de non objection sur les livrables de cette deuxième étape de l'étude, a été donné par la BADEA. Lesdits documents définitivement acceptés ont été diffusés.

Les prochaines étapes seront la concertation et les échanges en vue de l'organisation de la Réunion des Ministres chargés de l'agriculture, à laquelle pourront assister certains partenaires. L'organisation de cette Réunion ouvrira la voie vers la recherche de financement en vue de la mise en œuvre du Projet.

1.4.1.2 Autres projets et programmes du domaine du Développement Rural

D'autres projets et programmes sont en phase de recherche de financement et n'ont pas connu d'avancée significative. Il s'agit notamment de :

- Projet de récupération des terres dégradées et de renforcement de la résilience des communautés rurales en adaptation aux changements climatiques ;
- Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PSAN).

1.4.2 Dans les Domaines des Infrastructures et Mines

1.4.2.1 Dans le Secteur de l'Hydraulique et de l'Energie

Les projets et programmes du secteur de l'hydraulique sont en phase de recherche de financement et n'ont pas connu une avancée significative durant l'année 2021. Il s'agit notamment du :

- Projet de Gestion Intégré des Ressources et Equipements Pastoraux dans l'espace transfrontalier du forage Christine ;
- Programme de Réhabilitation et de Réalisation d'Infrastructures d'Hydraulique Pastorale et d'Alimentation en Eau Potable autour des points d'eau de surface permanents.

Quant au secteur de l'énergie, les activités ont concerné le Projet d'Appui à l'Electrification Rurale par systèmes d'énergie renouvelable dans la Région du Liptako-Gourma dont l'état de mise en œuvre se présente ci-après.

1.4.2.1.1. *Projet d'Appui à l'Electrification Rurale par systèmes d'Energie Renouvelable dans la Région du Liptako-Gourma*

L'objectif global du projet est de contribuer au développement économique et social des communautés de la Région du Liptako-Gourma grâce à un accès fiable et durable à une énergie propre dans les zones rurales.

Le budget est de 8 197 963 USD (environ 4 milliards 508 million FCFA) avec une durée de mise en œuvre de 37 mois. Ce projet pilote comporte cinq composantes ci-dessous :

- Appui Institutionnel ;
- Installation de solutions d'alimentation hors réseau ;
- Appui pour l'amélioration du cadre règlementaire ;
- Appui pour le développement du secteur privé local dans le domaine des mini-réseaux d'énergie renouvelable ;
- Appui pour le développement d'activités génératrices de revenus dans les régions transfrontalières.

Suite à la signature d'un Mémoire d'Entente le 07 décembre 2020 entre l'UNOPS et l'ALG dont l'objet est de définir le cadre de coopération et de collaboration entre les deux Parties ainsi que leurs obligations respectives afin de faciliter la mise en œuvre du Projet, la Cheffe de Projet a pris service le 1er février 2021.

Deux activités majeures ont marqué le projet au cours de l'année 2021. Il s'agit de l'atelier de démarrage et la première réunion du comité de pilotage.

Atelier de démarrage : L'atelier de démarrage du projet qui marque le début des activités du projet a eu lieu du 24 au 25 juin 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso. Il a regroupé environ une trentaine de participants venant du Secrétariat Exécutif de l'ALG et de ses Etats membres, les représentants du SIDA, de l'UNOPS, des bureaux pays PNUD (Burkina Faso, Mali et Niger) et de la Plateforme de Dakar du PNUD et des partenaires (UEMOA et ECREEE de la CEDEAO).

Réunion du comité de pilotage du projet : La première réunion du Comité de pilotage du projet a eu lieu du 22 au 23 novembre 2021 à Bamako au Mali. Les résultats suivants ont été atteints :

- La Décision portant création, attribution, composition et fonctionnement du Comité de Pilotage-PAER a été examinée et validée ;
- Le Bilan des activités du projet pour l'année 2021 a été examiné et validé ;
- Le Planning des activités du projet pour l'année 2022 a été examiné et validé ;
- Les Termes de référence du Comité Technique Régional et des Comités Techniques Nationaux ont été examinés et validés ;
- Le Bilan financier estimatif 2021 et les prévisions estimatives 2022 ont été examinés et validés ;
- La Situation sécuritaire et celle d'accès dans la région ont été présentée et discutée ;
- Des recommandations ont été faites à l'ALG, à l'Unité d'Exécution du Projet et au Bailleur de Fonds (ASDI)

Au 31 décembre 2021, le bilan des activités du projet se présente comme suit :

Composante 1 : Appui Institutionnel

- Organisation d'un cadre d'échange des agences nationales d'énergie qui s'est tenu du 07 au 08 juillet 2021 à Praia au Cap Vert à l'occasion du 11ème anniversaire de ECREEE concernant la sous-composante visant à établir des plateformes de coordination des acteurs dans le domaine de l'électrification hors réseau ;

- L'élaboration d'une note de concept relative à la sous-composante visant à établir un système d'information et de planification à l'échelle régionale et nationale en renforçant l'application Web existante d'ECREEE.
- Participation à un atelier virtuel mondial de travail sur les couches de données essentielles aux développeurs et exploitants de mini-réseaux d'énergie renouvelable (Microsoft, PNUD, BM, SE4ALL, ECREEE, etc.).

Composante 2 : Installation de mini-réseaux hors réseau : Recrutement du cabinet pour les études de faisabilité avec la signature du contrat avec le cabinet d'études au cours du mois de décembre 2021.

Composante 3 : Appui pour l'amélioration des cadres réglementaires : Consultants recrutés pour les études visant à analyser les risques liés aux investissements dans les énergies renouvelables et à recommander des mesures d'atténuation de ces risques.

Gestion de projet :

- Organisation de l'atelier de démarrage du 24 au 25 juin 2021 ;
- Recrutement du personnel de gestion de projet et personnel terrain ;
- Installation des bureaux terrain de Mopti (Mali), Niamey (Niger) et Dori (Burkina Faso) ;
- Étude de Genre et élaboration du plan d'action Genre sur les trois pays.

En ce qui concerne le bilan financier, sur une prévision de dépense estimée à environ 1 343 160 000 FCFA pour l'année 2021, environ 732 839 056 FCFA ont été dépensés, soit une réalisation de 54,56% environ. L'écart observé entre prévision et réalisation est dû à la non-acquisition des équipements des mini-réseaux qui a été différé pour 2022.

1.4.2.2. Dans le Secteur des Mines

Dans le secteur des mines, les actions se focalisent sur les points ci-après :

- le Programme d'Actions pour la Promotion et le Développement de l'Industrie Extractive dans la zone du Liptako-Gourma (PAPIE/ALG) ;
- le projet de couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires des Etats membres du Liptako-Gourma.

1.4.2.2.1 Programme d'Actions pour la Promotion et le Développement de l'Industrie Extractive dans la zone du Liptako-Gourma (PAPIE/ALG)

Ce programme dont l'objectif global est de favoriser l'émergence des Etats membres du Liptako-Gourma dans le domaine de l'exploitation des ressources minérales est en phase de recherche de financement.

Des demandes de financement ont été adressées à l'Ambassade de France, à l'Ambassade du Canada auprès du Burkina Faso et à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

L'Ambassade du Canada auprès du Burkina Faso, dans la correspondance N° 389/2018/coop/NJF/az n'a pas donné une suite favorable à notre demande pour faute de mécanisme de financement. Les autres réactions sont attendues. D'autres partenaires intervenant dans le secteur sont en cours d'indentification afin de leurs adresser des requêtes de financements.

1.4.2.2.2. Projet de la couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires des Etats membres du Liptako-Gourma

La méthode gravimétrie scalaire couplée à la magnétométrie pour le levé de la couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires des trois Etats membres de l'ALG est celle choisie par les experts avec le mode de financement Multi-clients interne.

Ce projet permettra l'interprétation des données ainsi que la possibilité de réaliser des levés supplémentaires de haute précision sur des zones prospectives (zones à fort potentiel minier).

Le Multi-client consiste à recourir à des financements par les opérateurs pétroliers. L'exécution en interne du projet sera réalisée par les services géologiques nationaux avec la formation et l'appui d'experts.

Le Cabinet EXIGE a été désigné pour la réalisation de l'étude de pré faisabilité du projet. Après la signature du contrat le 22/04/2021, le démarrage de l'étude a eu lieu le 03 mai 2021 avec l'ordre de service émis par le Secrétaire Exécutif de l'ALG.

L'état d'avancement est le suivant : Le projet d'étude est arrivé à son terme et le rapport final de l'étude de pré faisabilité (rapport R5) est attendu. Pour le moment, on peut noter les actions réalisées ci-dessous :

- Le mémo M2 avec la plaquette du projet qui a été émise et diffusée aux différents acteurs intervenants dans le
- Les fichiers digitaux (.indd et .pdf) de la plaquette (en français et anglais) sont fournis en fichiers joints ;
- Une publicité LinkedIn a été établie ;
- Les fichiers digitaux (.indd et .pdf) de la publicité LinkedIn (en français et anglais) sont fournis en fichiers joints ;
- Une présentation des résultats préliminaires de l'étude a été faite via Zoom lors de la réunion des services géologiques des États Membres de l'ALG les 24-25 novembre 2021 à Bamako ;
- Quatre (4) groupes LinkedIn principaux ont été sélectionnés pour distribuer un appel à manifestation d'intérêt. Deux de ces groupes n'ont à ce jour toujours pas accepté notre demande d'adhésion et sont probablement pas, ou peu actifs ou ne le sont plus du tout.
- La diffusion des plaquettes a été faite lors des Journées Minières et Pétrolières du Mali (JMP) du 16 au 18 novembre 2021 à Bamako et lors de la rencontre des responsables des services géologiques et miniers des États membres, les chambres des Mines des trois (3) pays, etc.

1.4.2.3. Dans le Domaine des Infrastructures et Communications

1.4.2.3.1 Programme Prioritaire d'Aménagement des Routes Secondaires Inter-Etats

L'objectif global du programme est de contribuer à la mise en œuvre des actions entrant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, notamment la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification, l'approvisionnement des marchés actifs de chaque côté des frontières et le développement des activités entrant dans la promotion du secteur social. Il renforcera les échanges au-delà des frontières nationales en engendrant une complémentarité économique entre les différentes communautés.

L'objectif spécifique du programme est d'assurer le désenclavement des zones rurales de la Région du Liptako-Gourma situées de part et d'autre des frontières des trois pays de l'ALG afin d'apporter un appui au secteur de développement rural (agriculture et élevage).

Le réseau retenu permettra de relier la zone centrale de la Région du Liptako-Gourma à la vallée du fleuve Niger où se développent d'importantes activités économiques.

Les itinéraires inter-Etats retenus dans le cadre de ce programme sont :

- ✓ Djibo (Burkina Faso) – Boni (Mali) : 145 km entre le Burkina Faso et le Mali ;
- ✓ Ouallam (Niger) – Menaka (Mali) : 198 km entre le Niger et le Mali ;
- ✓ Sebba (Burkina Faso) – Bolci (Niger) – Kobadjé (Niger) : 169 km entre le Burkina Faso et le Niger.

Il est à noter que les études ont été menées depuis 2009 avec le concours financier de la BADEA et que le recrutement d'un Consultant en vue de leur actualisation s'avère nécessaire avant toute poursuite de recherche de financement.

Le Secrétariat Exécutif a élaboré un projet de TdR qui a été examiné et validé lors de la 10^{ème} réunion du comité de suivi du programme de désenclavement de l'ALG en vue du recrutement d'un Consultant pour l'actualisation des études.

1.4.2.3.2 Programme d'Urgence d'Aménagement des Routes Secondaires Inter-Etats :

Les itinéraires inter-Etats retenus dans le cadre de ce programme sont :

- Markoye (Burkina) – Yatakala (Niger) – Ayorou (Niger)... 101 km
- Markoye (Burkina) – Tessit (Mali) – Ansongo (Mali).....120 km
- In-deliman (Mali) – Inatès (Niger) – Ayorou (Niger)..... 155 km

Il est à noter que les études techniques détaillées de ces axes ont été réalisées depuis 2005, sur financement de la coopération belge et sont donc dépassées. Parmi les trois (3) Etats, seul le Burkina Faso a pu réaliser les tronçons situés sur le territoire depuis 2010 avec le concours financier de la BOAD. Il s'agit de : Markoye (Burkina Faso) – Frontière du Mali (40 km) et Markoye - Frontière du Niger (17 km).

Le Secrétariat Exécutif a élaboré un projet de TdR qui a été examiné et validé lors de la 10ème réunion du comité de suivi du programme de désenclavement de l'ALG en vue du recrutement d'un Consultant pour l'actualisation des études.

1.4.2.3.3 Etude de faisabilité technico-économique et environnementale d'un projet de Transport Rural

L'objectif global du programme de développement du transport routier dans la Région du Liptako-Gourma, est de « Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans la Région du Liptako-Gourma par le désenclavement routier rural et le développement du secteur du transport rural ».

Les objectifs spécifiques sont de :

- i) désenclaver davantage la Région sur le plan routier pour accroître les échanges de personnes et de biens en vue du développement du secteur économique, agricole et rural ;
- ii) prévenir les risques d'insolvabilité des infrastructures de transport agricole et rural et;
- iii) favoriser, pérenniser et développer les capacités des Institutions publiques et privées, notamment de transport routier.

Le Secrétariat Exécutif a élaboré un projet de TdR qui a été examiné et validé lors de la 10ème réunion du comité de suivi du programme de désenclavement de l'ALG en vue du recrutement d'un Consultant pour l'actualisation des études.

1.4.2.3.4 Etude de réalisation d'un point d'échanges Internet IXP

L'ALG a élaboré un projet de TDR en vue de recruter un Consultant chargé de mener les études de faisabilité du projet de réalisation d'un point d'échange internet (IXP) entre les Etats membres conformément aux recommandations de la dernière réunion du comité permanent de suivi du programme de désenclavement tenue en mai 2017 à Ouagadougou (Burkina Faso).

L'objectif global est de conduire les études technico-économiques assorties d'un DAO, d'un projet de réalisation d'un point d'échange internet régional (IXP) entre les Etats membres et l'élaboration d'une stratégie pour la production, la consommation de contenus locaux. Un accent sera mis sur les conditions à attirer les fournisseurs de contenus Internationaux tels que Google, Akamai, Netflix, Amazon, Iroko+, etc à s'implanter dans la sous-région ALG.

De façon spécifique il s'agira de :

- Faire un diagnostic complet de la situation actuelle des Technologies et de Communication dans les Etats du Liptako-Gourma, faisant ressortir les forces, les faiblesses et les créneaux porteurs pour son développement ainsi que les besoins en infrastructures dans ce domaine ;
- Elaborer un rapport sur une stratégie de production, consommation de contenus locaux et l'hébergement des serveurs (physique ou cache) des fournisseurs de contenus internationaux dans la sous-région ALG ;
- Elaborer un rapport de faisabilité comprenant une étude technique, une estimation des coûts et une analyse économique ;
- Elaborer un DAO y relatif.

Le Burkina Faso et le Mali ont déjà réalisé leur projet. Le Niger est à sa phase test. Cette situation peut évoluer d'un jour à l'autre.

Le projet de TDR a été examiné et validé lors de la 10ème réunion du comité de suivi du programme de désenclavement de l'ALG en vue du recrutement d'un Consultant pour la réalisation des études susvisées.

1.4.2.3.5 Etude de faisabilité technico-économique et environnementale du chemin de fer des mines : Bretelle Dori-Tambao-Ansongo-Gao-Bourem-Tombouctou

Les actions en cours visent l'Etude de faisabilité technico-économique et environnementale du chemin de fer des mines : Bretelle Dori Burkina Faso) - Tambao (Mali) – Ansongo (Mali) – Gao – Bourem – Tombouctou (Mali).

L'objectif global du projet est de contribuer au désenclavement de la Région du Liptako-Gourma et au renforcement des infrastructures de la boucle ferroviaire en projet, pour les besoins d'intégration et de développement des régions à potentiels minier, industriel et agricole.

Des requêtes de financement ont été soumises courant septembre 2018 aux PTF suivants : BIDC, BADEA et BAD. Des lettres de rappel ont été adressées à ces bailleurs de fonds traditionnels de l'ALG au cours de l'année 2021.

La BADEA a donné son accord de principe pour le financement de la phase APS. Une mission de plaidoyer devait se rendre cette année au siège de cette Institution conformément au programme détaillé d'activité 2021 du Secrétariat Exécutif de l'ALG. Mais cette activité n'a pas encore pu être réalisée en raison d'une certaine tension de trésorerie qui se profilait au niveau du Secrétariat Exécutif de l'ALG.

1.4.3 DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE

1.4.3.1 Programme conjoint de coopération transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma

La principale activité réalisée a été le suivi de la mise en œuvre du programme conjoint de coopération transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma en collaboration avec sept (7) agences du Système des Nations Unies. Dans ce cadre, les activités réalisées sont :

- Le suivi du processus pour l'acquisition de deux (2) véhicules au profit du Secrétariat Exécutif de l'ALG dont une 4X 4 et une berline ;
- La reprise du réseau de câblage internet pour améliorer la connexion ;
- La tenue d'une séance de travail entre l'ALG et l'équipe de la Coordination régionale du programme ;
- La réalisation de missions conjointes de terrains.

S'agissant des deux (2) premières activités, elles ont été menées en collaboration avec les services compétents de l'ALG et du bureau pays du Programme des Nations Unies pour le Développement mandaté par le Hub sous régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre qui gère les fonds destinés à l'ALG dans le cadre du programme précité.

Les services de l'ALG en charge du patrimoine et de l'informatique assurent le suivi de ces dossiers.

En ce qui concerne la séance de travail avec l'équipe de coordination régionale du programme conjoint de coopération transfrontalière, elle avait pour but principal, la familiarisation des agents de l'ALG avec les procédures du PNUD. Elle a porté sur :

- L'Approche Harmonisée des Transferts d'Espèces (HACT) qui est un cadre opérationnel commun (harmonisée) pour la remise d'espèces aux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans le cadre de la mise en œuvre des programmes/projets (Partenaires Institutionnels et Partenaires Techniques) adopté par le PNUD et d'autres Agences Onusiennes ;
- L'examen du PTA 2021 ;
- L'élaboration du plan opérationnel et de décaissement.

La rencontre qui a duré du 24 au 25 février 2021 a permis aux services de l'ALG en charge des questions fiduciaires de se familiariser un peu avec les outils du PNUD en matière d'exécution des dépenses et en matière programmatique.

En ce qui concerne les missions de terrain, elles ont été effectuées à Ouahigouya (chef-lieu de la région du Nord au Burkina Faso) et à Dori (chef-lieu de la région du Sahel. Il s'agissait pour l'équipe de la coordination et de l'ALG de voir les réalisations effectuées par le bureau pays PNUD au bénéfice des populations des communes de Thiou et de Titabé à travers l'ONG APESS (Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane), partenaire d'exécution du PNUD. La mission conjointe ALG/PNUD a rencontré le jeudi 25 février 2021, les bénéficiaires du programme de la commune de Thiou à Ouahigouya et ceux de la commune de Titabé le 26 février. Ces deux missions ont permis d'écouter de vive voix les bénéficiaires de ces deux communes dans lesquelles s'exécute le programme et de mesurer les progrès réalisés en ce qui concerne le volet du programme exécuté par le bureau pays PNUD/Burkina Faso.

1.4.3.2 PROJET DE STABILISATION DE LA REGION DU LIPTAKO-GOURMA

A titre de rappel en septembre 2019, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avait fait l'offre à l'ALG de l'appuyer dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, les principales activités réalisées sont les suivantes :

- l'organisation de deux missions conjointes ALG/PNUD dans le cadre des consultations avec les autorités politiques ;
- l'organisation d'un atelier sous régional pour la mise à l'échelle du projet de stabilisation de la région du Liptako-Gourma ;
- l'organisation d'une mission de consultation avec les autorités régionales et locales à Dori (chef-lieu de la région du Sahel) ;
- l'organisation de la première réunion du Comité Pilotage Régional du Projet (CPR) ;
- l'organisation d'un atelier sous régional de validation du document de Facilité élargie du Mécanisme de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma.

1.4.3.2.1 Missions de Consultations avec les Autorités Politiques

La première mission a été effectuée à Ouagadougou du 1^{er} au 5 février 2021 à Ouagadougou où elle a rencontré les Ministres en charge de l'Action Humanitaire, de la Sécurité, de l'Administration Territoriale, de la Défense et les Ministres délégués auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, chargés respectivement du Budget et de l'Aménagement du Territoire et de la Prospective.

La seconde a été effectuée du 8 au 14 février 2021 à Bamako où la mission a rencontré le Ministre de tutelle de l'ALG, les Secrétaires Généraux des ministères en charge de l'administration territoriale, de la défense et de la sécurité ainsi que leurs collaborateurs.

L'objectif global de ces missions était d'échanger avec les Ministres Statutaires de l'ALG et les Ministres en charge des départements ministériels clés sur le niveau d'instruction du chantier de la mise en œuvre de la phase pilote de la stabilisation de la Région de la Liptako-Gourma.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- faire le point sur le Plan d'Initiation de Projet relatif à la mise en œuvre de la phase pilote de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma ;
- porter à la connaissance des Ministres, les attentes de l'ALG et du PNUD en termes de besoins d'accompagnement pour la mise en œuvre de la phase pilote, y compris l'identification des zones d'intervention ;
- recueillir les orientations nécessaires pour le succès de la phase pilote de la stabilisation, y compris sur les consultations avec les autorités régionales et locales ;
- assurer une meilleure compréhension des rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes aux consultations (ALG-PNUD-Etats Membres).

Ces missions ont permis de faire un compte rendu aux Ministres rencontrés sur le contenu du Plan d'Initiation du Projet (PIP) de stabilisation, de recueillir les nouvelles orientations pour une mise en œuvre efficiente de la phase pilote.

1.4.3.2.2 Organisation d'un atelier sous régional pour la mise à l'échelle du Projet de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma.

Suite à la volonté ainsi exprimée par les Chefs d'Etat du G5 Sahel de soutenir les Programmes de Stabilisation du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le Bassin du Lac Tchad et dans la Région du Liptako-Gourma, les Partenaires Techniques et Financiers avec l'appui du PNUD ont décidé de procéder à une mise à l'échelle du projet actuel de stabilisation dans la Région du Liptako-Gourma à travers l'élaboration d'un document de projet à soumettre à une réunion des Ministres de la coalition programmée pour le 19 mars 2021 sous l'égide de la République Fédérale d'Allemagne pour faire un plaidoyer pour la stabilisation de la Région du Liptako-Gourma.

C'est dans ce cadre qu'un atelier sous régional a été organisé du 14 au 15 mars 2021 à Ouagadougou dont l'objectif principal de l'atelier était d'examiner avec les Etats membres de l'ALG, le document de proposition de projet pour la mise à l'échelle du Mécanisme de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- recueillir les observations des Etats membres sur le document de projet de mise à l'échelle de la stabilisation de la Région du Liptako-Gourma pour son enrichissement ;
- valider le document pour sa soumission à la réunion ministérielle de la Coalition pour le Sahel.

La cérémonie d'ouverture dudit atelier a été placée sous la présidence du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso.

A l'issue des travaux de cet atelier, outre, la validation du document de mise à l'échelle de la stabilisation sous réserve de la prise en compte des observations des participants, il est ressorti les recommandations ci-après :

A l'endroit du PNUD :

- Enrichir le document « Concept pour une stabilisation accélérée et mise à l'échelle dans la Région du Liptako-Gourma » par l'intégration des observations, des remarques et des amendements ainsi que la clarification du rôle des Etats membres dans le mécanisme de gestion ;
- Démarrer le processus de stabilisation rapide (concrète et palpable) avec un agenda n'excédant pas les 18 mois pour la phase pilote avec une mise à l'échelle de soixante (60) communes dans la Région du Liptako-Gourma dans les trois ans à venir ;
- Planifier la transition de la phase pilote à la phase de mise à échelle avec le Système des Nations Unies et autres partenaires intervenants dans la région de l'ALG.

A l'endroit de l'ALG :

- S'accorder avec le PNUD sur une délimitation claire des rôles-domaines d'interventions appropriés à chaque niveau ainsi que l'instauration d'un agenda précis de mise en œuvre du processus de stabilisation rapide et de mise à l'échelle du projet pilote ;

- Prendre en charge les questions relevant de la coopération régionale et de la coopération transfrontalière pour accompagner l'approche de stabilisation accélérée dans la zone adjacente aux communautés cibles ;
- Elaborer la cartographie complète et une analyse solide pour éclairer tout travail sur le terrain en capitalisant les bonnes pratiques issues des projets antérieurs ou en cours dans la sous-région ;
- Assurer la coordination et la cohérence entre les parties prenantes et les partenaires, y compris une convergence dans les trois (3) Etats membres quant au département ministériel porteur de l'approche.

A l'endroit des Etats membres :

- Mettre en place les ressources et compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet y compris la sécurisation des zones cibles pour assurer le succès attendu de l'approche de stabilisation accélérée dans le Liptako-Gourma ;
- Organiser des consultations préalables inclusives et progressives avec des partenaires à tous les niveaux, y compris les Organisations de la Société Civile (femmes et jeunes en particulier), les Chefs traditionnels, les Leaders d'opinion et le Secteur privé ;
- S'engager à faire le plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers pour soutenir le mécanisme de stabilisation pour un « sursaut civil » dans la Région du Liptako-Gourma ;
- Assurer la mise en place d'un cadre de coordination des actions de stabilisation.

1.4.3.2.3 Organisation d'une mission conjointe ALG/PNUD de consultations avec les autorités régionales et locales à Dori

L'ALG a participé à une mission conjointe ALG-PNUD, organisée du 28 mars 2021 au 1^{er} avril 2021 dans la région du Sahel au Burkina Faso.

L'objectif principal de cette mission était d'entamer les consultations avec les autorités régionales, départementales et locales, ainsi que les communautés de la région du Sahel, du Liptako-Gourma qui seront concernées par la phase pilote du mécanisme de stabilisation. Il s'agissait de :

- porter à la connaissance du Gouverneur de la région du Sahel du processus de stabilisation en cours, des consultations menées à ce jour, particulièrement au niveau politique, ainsi que des recommandations faites par les différents Ministres ;
- informer le Gouverneur et les autorités locales des attentes de l'ALG, du PNUD et du bailleur de fonds (la République Fédérale d'Allemagne) pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de la phase pilote de stabilisation ;
- souligner l'importance des consultations et autres analyses à mener pour la désignation des sites favorables à un mécanisme de stabilisation et au-delà des communes préalablement désignés par le Ministre de l'Administration Territoriale (Seytenga et Falagountou) ; et mener des discussions approfondies sur lesdites zones d'intervention selon des critères convenus afin de s'assurer de la pertinence en matière de stabilisation.

Au cours de ce séjour, la mission a eu :

- une séance de travail avec les représentants des Forces de Défense et de Sécurité avec lesquels, elle a échangé sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel en général et dans les communes de Falangountou et de Seytenga en particulier ainsi que sur les attentes en termes d'appui dans le cadre du projet de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma ;
- une rencontre avec les responsables régionaux des services déconcentrés, les autorités préfectorales et responsables des services départementaux de Falangountou et de Seytenga, les élus des deux communes, les représentants des associations des jeunes et des femmes autour des préoccupations et des attentes des deux communes dans le cadre du projet ;
- une séance de travail avec le Gouverneur de la région du Sahel.

1.4.3.2.4 Mission de consultations avec les Autorités politiques au Niger

Cette mission a été effectuée du 7 au 11 juin 2021 dans le cadre de la poursuite des consultations avec les autorités politiques nigériennes au sujet du projet.

L'objectif principal était d'informer les Autorités nigériennes des progrès et surtout de la mise à l'échelle de la phase pilote du programme de stabilisation en cours. Cette mission fait suite à la rencontre tenue les 15 et 16 mars dernier avec la participation des représentants des Etats Membres de l'ALG qui ont validé la proposition de note conceptuelle pour la mise à l'échelle du programme de stabilisation.

Au cours de cette mission conduite par le Secrétaire Exécutif par intérim accompagné par le Point Focal Paix, Sécurité et Stabilisation, les Autorités ci-après ont été rencontrées : le Ministre du Plan, Président en exercice du Conseil des Ministres (PCM) de l'ALG, le Ministre en charge de l'Action Humanitaire, le Ministre en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministre en charge des Affaires Etrangères, le Secrétaire Général du Ministère de la Défense, le Secrétaire Général de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix.

Cette mission a été l'occasion pour faire un compte rendu de l'évolution du projet aux personnalités rencontrées. Elles ont félicité l'ALG et réitéré leur volonté d'accompagner le projet et d'en faire le plaidoyer auprès des PTF à chaque fois que l'occasion se présentera.

1.4.3.2.5 Mission d'échange entre le Secrétariat Exécutif de l'ALG et le Hub Régional du PNUD à Dakar

Dans le but d'améliorer la concertation entre l'ALG et le PNUD, maintenir le contact et renforcer le partenariat qui existe entre les deux organisations pour un objectif commun, le Coordinateur du Hub régional du PNUD a invité le Secrétaire Exécutif par intérim de l'ALG et son équipe à Dakar du 14 au 16 juin 2021 pour échanger sur les points suivants :

- ✓ Mise au point des différents rôles et responsabilités pour la mise en œuvre du Mécanisme de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma ;
- ✓ Etat d'avancement des activités du programme conjoint ;
- ✓ Identification d'autres domaines de coopération entre le PNUD et l'ALG ;
- ✓ Echanges sur les questions opérationnelles.

1.4.3.2.6 Première réunion du Comité Régional de Pilotage du Projet de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma.

La réunion s'est tenue le 30 juillet 2021 à Ouagadougou à l'hôtel SOPATEL SILMANDE, sous la présidence de Madame Pauline ZOURE/KABORE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, chargé de l'Aménagement du Territoire et de la Prospective, du Burkina Faso, membre dudit Comité.

Elle a enregistré la participation de :

- Monsieur Lamine Seydou TRAORE, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, membre du CRP pour la République du Mali ;
- Monsieur Zanaidou DARDAOU, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, représentant le Ministre pour la République du Niger.
- Son Excellence Monsieur Annadif Khatir Mahamat Saleh, Représentant spécial du Secrétaire Général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Ont également participé à cette réunion des représentants :

- Des représentants des Partenaires Techniques et Financiers (Union Européenne, République Fédérale d'Allemagne, Danemark) ;
- Des représentants du Programme des Nations Unies pour le Développement ;

L'objectif global de la réunion était de procéder à la mise en place officielle du Comité Régional de Pilotage du Projet pilote de mise en œuvre du Mécanisme de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma et au lancement officiel dudit Mécanisme.

Sur la présentation du Mécanisme de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma, les Ministres ont souligné l'urgence de passer à la mise en œuvre des activités sur le terrain en mettant particulièrement l'accent sur :

- la construction et la réhabilitation des infrastructures détruites ;
- les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- une forte implication et responsabilisation du niveau local.

Au sujet des recommandations formulées dans le rapport du Comité Technique d'Experts, le Comité de Pilotage a fait siennes, les recommandations relatives :

- au transfert de ressources financières par le PNUD à l'ALG pour la prise en charge de l'organisation des rencontres régionales dans le cadre de la mise en œuvre du projet de stabilisation, des explications ont été demandées sur son fondement ;
- à la mise en place des Comités nationaux de pilotage du projet de Stabilisation dans la Région du Liptako-Gourma dans les Etats membres ;
- au maintien des comités régionaux et comités nationaux comme organes de gouvernance du projet ;
- à l'exploration de possibilités de prise en compte du renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité intérieure et du Génie Militaire ;
- à l'engagement des Etats membres à accentuer les plaidoyers de mobilisation de ressources pour le projet.

S'agissant de l'avant-projet de Règlement portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité Régional de Pilotage du Projet de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma, après examen, les Ministres ont apporté des amendements et décidé de le soumettre à l'adoption du Conseil des Ministres Statutaire lors sa prochaine Session Ordinaire.

1.4.3.2.7 Atelier sous régional de validation du document de Facilité élargie du Mécanisme de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma

Cet atelier s'est tenu du 2 au 3 août 2021 dans la salle de conférence du Secrétariat Exécutif de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG).

Son objectif général était de soumettre le document à l'examen des membres du Comité Technique d'Experts (CTE) des États membres de l'ALG aux fins de sa validation.

S'agissant du projet de document de Facilité élargie du Mécanisme de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma, au terme de l'atelier, les participants ont adopté le document de projet de la Facilité élargie du Mécanisme de Stabilisation dans la Région du Liptako-Gourma, sous réserve de la prise en compte de l'ensemble des observations formulées.

En ce qui concerne, le projet de Règlement d'exécution portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité Technique d'Experts du Projet de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma, les participants l'ont amendé et validé.

S'agissant du projet de plan d'action régional de l'ALG, les participants ont fait des observations et demandé :

- la prise en compte des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) pour sécuriser les zones d'intervention du projet et les investissements dans le cadre de renforcement des capacités opérationnelles ;
- l'élaboration d'une cartographie de zonage pour identifier les besoins sur la coopération régionale ;
- la formation et le déploiement dans la zone des trois frontières des unités de GARSI au Burkina comme au Mali, à l'instar du Niger ;
- la cartographie des partenaires intervenant dans la zone du Liptako-Gourma et l'harmonisation des interventions ;
- la création d'un point divers au sein des activités ;
- la prise en compte de la lourdeur du schéma d'aménagement spatial ;
- les Operations militaires d'envergures menées pour mettre hors d'état de nuire l'ennemie ;
- la tenue des réunions de façon rotative entre les pays.

1.4.3.3 PROJET COMMUNAUTAIRE DE RELEVEMENT ET DE STABILISATION AU SAHEL (PCRSS)

A titre de rappel, la Banque Mondiale dans le cadre de la préparation d'un projet dénommé « Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS) », initié par la Direction pour l'Intégration Régionale Afrique-Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque Mondiale a noué des contacts au mois d'août 2020 avec le Secrétariat Exécutif de l'ALG au sujet du projet qui s'exécutera dans les trois pays membres de l'ALG.

L'ALG a été sollicitée pour la mise en œuvre de la sous composante 3a "Données Régionales et Suivi pour le Relèvement et la Stabilisation".

Le montant total du projet est de 352, 5 millions de dollars US dont les 350 millions repartis entre les trois (3) Etats membres comme suit : Burkina Faso 150 millions ; Mali 100 millions et Niger 100 millions. Les 2,5 millions sont destinés à la mise en œuvre de la sous-composante 3a dont la mise en œuvre est confiée à l'ALG.

Après plusieurs réunions tenues en virtuelle et la réalisation d'une évaluation fiduciaire du Secrétariat Exécutif de l'ALG, la Banque Mondiale a décidé de confier la mise en œuvre de ladite sous-composante à l'ALG.

Au cours de la période, il a été demandé au Secrétariat Exécutif de l'ALG l'élaboration d'un certain nombre de documents avec l'appui de consultants de la Banque Mondiale. Il s'agit du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES), de la stratégie de passation des marchés assortie d'un Plan de passation des marchés et du document des Procédures de gestion de la main-d'œuvre.

Par la suite, l'ALG a poursuivi des discussions à travers une série de visioconférence avec l'équipe de la Banque mondiale et les Etats membres de l'ALG pour finaliser le document du Projet à soumettre au Conseil d'administration de la Banque. Outre le document de projet, d'autres ont été discutés avec la Banque Mondiale. Il s'agit de l'accord de financement à signer avec l'ALG, la lettre de décaissement, le Plan de passation des marchés et la Stratégie de passation des marchés.

Le Conseil d'administration de la Banque Mondiale a approuvé le document de projet le 15 juin 2021. La signature de l'accord de financement entre l'ALG et la Banque Mondiale pour la mise en œuvre de la sous composante 3a du PCRSS a eu lieu le 29 juillet 2021 dans la salle de conférence du Secrétariat Exécutif de l'ALG en présence d'une délégation du bureau de la représentation de la Banque Mondiale au Burkina Faso. Le montant de l'accord de financement est de 2,5 millions de dollars US pour une durée de cinq (5) années.

La date d'entrée en vigueur était prévue pour le 26 novembre 2021 sous réserve du respect des conditionnalités que sont :

- l'élaboration d'un Manuel d'Exécution du Projet ;
- la création et la mise en place d'une Unité d'Exécution du Projet (UEP) ;
- les nominations d'un Coordonnateur, d'un Expert en Passation des Marchés et d'un Comptable Senior ;
- la création et la mise en place d'un Comité Régional de Coordination (CRC) du projet.

S'agissant de l'UEP, il sera composé de personnel affecté par l'ALG et d'experts à recruter. Sa composition tel que prévu dans le document d'évaluation du projet (PAD) est la suivante :

- Un Coordonnateur (ALG) ;
- Un (e) Expert (e) en Gestion des Connaissances, Coordonnateur adjoint (à recruter) ;
- Un (e) Expert (e) en Passation des Marchés (à recruter) ;
- Un (e) Comptable (à recruter) ;
- Un (e) Auditeur (trice) (à recruter)
- Un Spécialiste en Sauvegarde Environnementale et Sociale (ALG) ;
- Un Expert suivi-évaluation (ALG) ;
- Un Expert en Communication (ALG) ;
- Un Expert en Technologies de l'Information et de la Communication (ALG) ;
- Une Secrétaire (ALG) ;
- Un Chauffeur (à recruter).

La Banque Mondiale a donné son avis de non objection pour le personnel proposé par le Secrétaire Exécutif. La Banque Mondiale a également accepté à la demande du Secrétaire Exécutif par intérim que deux homologues soient désignés au niveau de l'ALG dont l'un pour l'Expert en Passation des Marchés et l'autre pour le Comptable.

S'agissant de la mise en place du Comité Régional de Coordination, sur la base de TDRs proposés par les Etats membres, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a élaboré un projet de Règlement portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité régionale de Coordination du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel. Le projet de texte examiné et validé par les Etats membres a été signé par le Président en exercice du Conseil des Ministres de l'ALG le 21 décembre 2021 après un examen et une adoption par la procédure de la consultation à domicile.

Etant donné que toutes les conditions ne pourront pas être remplies à la date butoir, le Secrétariat Exécutif a sollicité une prorogation qui a été accordée par la Banque Mondiale pour le 31 janvier 2022.

Au cours du mois de décembre 2021, le Secrétariat Exécutif a satisfait aux conditions ci-après :

- la création de l'UEP (créer par décision du Secrétaire exécutif) ;
- la nomination du Coordonnateur (fonctionnaire régional après avis de non objection de la Banque Mondiale) ;
- la création du Comité Régional de Coordination (Règlement n°004/2021/CM/ALG du 21 décembre 2021 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité Régional de Coordination du PCRSS, signé par le PCM après une procédure de consultation à domicile).

S'agissant des autres conditionnalités, elles supposent le recrutement de Consultant. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le Manuel d'Exécution du projet, après avis de non objection de la Banque Mondiale, un Consultant individuel a été recruté pour son élaboration. Le dépôt du premier draft est prévu pour le 20 janvier 2022.

S'agissant de l'Expert en Passation des Marchés et du Comptable Senior, la Banque Mondiale a exigé leur recrutement avec l'assistance d'un cabinet. En plus de ces deux (2) Experts, la Banque a jugé nécessaire de recruter aussi un Expert en Gestion des Connaissances pour servir de Coordonnateur adjoint. Le processus de leur recrutement a été lancé le 23 décembre 2021 et doit être finalisé le 20 janvier 2022.

Avec le dispositif mis en place, toutes les conditions sont réunies pour que l'ALG s'approprie ledit projet.

1.5. Amélioration du Niveau de Mobilisation des Ressources

1.5.1. Contributions des Etats membres

Les contributions des Etats au budget de fonctionnement de l'ALG au titre de l'année 2021 étaient attendues après la 57^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres, conformément au Communiqué final. Le montant total à recouvrer était de 491 508 909 FCFA, soit 163 8 36 303 F CFA par Etat membre.

Un montant total de 264 704 007 FCFA a été recouvré, soit, 53,86% des prévisions.

Les contributions des Etats membres ont été partiellement mobilisées. Pour mobiliser ces ressources au niveau des Etats membres, des correspondances à titre de rappel leur ont été envoyées par le Secrétaire Exécutif.

1.5.2. Mobilisation des Ressources Extérieures

Cette activité a lieu généralement à l'occasion des missions circulaires du Secrétariat Exécutif, auprès des principaux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de l'ALG et des Ambassades des pays bailleurs de fonds accréditées auprès du pays de siège.

Le Secrétariat Exécutif de l'ALG a poursuivi ses démarches initialement engagées auprès des PTF pour la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des projets et programmes. Toutefois, en raison de tension de trésorerie conjuguée à la pandémie de la maladie à Corona virus, aucune mission à l'extérieur n'a été entreprise.

1.6. Renforcement et Diversification du Partenariat

1.6.1. COOPERATION AVEC L'OCDE

Le projet de Mémoire d'Entente entre l'OCDE et l'ALG : En vue de renforcer la collaboration entre l'OCDE et L'ALG, les deux Organisations ont signé un mémorandum d'entente le 20 octobre 2021. Cela permettra de mieux poursuivre la mise en œuvre du programme de travail commun sur les chaînes d'approvisionnement responsable en minerais en Afrique de l'Ouest plus particulièrement dans les trois (3) Etats du Liptako-Gourma.

De même, le rapport final de l'étude de faisabilité du projet « Améliorer la gestion des risques dans les chaînes d'approvisionnement de l'or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger » a été transmis par l'OCDE à l'ALG pour diffusion aux Etats membres de l'ALG.

Le projet de mise en place d'un observatoire de l'orpaillage dans le Liptako-Gourma : cette idée, proposée à l'issue de l'atelier tenu à Niamey en novembre 2019 associant les forces de l'ordre des trois pays de la région, a été développée au cours des derniers mois de l'année 2021 par le cabinet français GEO212 qui avait participé à l'atelier. Les discussions pour identifier un bailleur de fonds sont en cours.

Étude de faisabilité pour le développement de cellules multipartites de suivi des risques dans les zones de production artisanale de l'or dans les Etats membres du Liptako-Gourma : Après la réception de la version préliminaire du rapport élaborée par le Consultant, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a transmis le 04 mars 2021, ledit rapport aux Etats pour observations écrites. Aussi, après la confirmation du Département Fédéral des Affaires Etrangères de la Suisse de l'acceptation de financer la phase pilote du projet dont le document de faisabilité est en cours de validation, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a également envoyé le 23 mars 2021 le projet de TdR du Projet pilote de développement de comités multipartites d'évaluation et de suivi des risques (CESR) dans les zones de production artisanale dans les États membres du Liptako-Gourma pour observations écrites.

1.6.2. COOPERATION AVEC BARKSANEM

Le Secrétariat Exécutif de l'ALG travaille depuis quelques mois, à asseoir un partenariat solide et durable avec « Barksanem™, Inc. », une société commerciale basée au Texas (USA). En plus des opérations minières gérées par la société sœur Barksanem™ Sarl, « Barksanem™, Inc. » contribue à la formalisation des activités d'Exploitations Minières Artisanales et à Petite échelle (EMAP), dans l'optique de mettre en place deux (2) projets pilotes sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans chacun des trois (3) Etats membres.

A la suite de plusieurs séances de travail entre les techniciens des deux structures, un projet de document a été proposé aux Etats membres le 29 mars 2021 pour observations. Les observations formulées par les Etats ont été transmises à Barksanem pour prise en compte. Le document a été examiné et validé sous réserve des observations du Niger, lors de la huitième (8^{ème}) réunion des responsables des services géologiques tenue à Bamako du 24 au 25 novembre 2021. La recherche de financement est en cours.

1.7. Gestion Courante

Les activités courantes se résument aux tâches quotidiennes menées pour assurer un fonctionnement adéquat du Secrétariat Exécutif notamment, les réunions de Direction, la gestion du personnel, l'exécution du budget et des tâches spécifiques.

1.7.1. Réunions de Direction

Au cours de la période sous revue, douze (12) réunions de direction ont été tenues. Toutes les réunions ont servi de cadre pour le suivi des activités et la mise au même niveau d'informations des agents sur la vie de l'ALG. Ces réunions de direction sont sanctionnées par des comptes rendus qui font l'objet d'une large diffusion au sein de l'Institution.

1.7.2. Gestion du Personnel

Relativement à la gestion du personnel, les activités courantes ont été régulièrement menées dans les délais, sans difficulté majeure. Il s'agit :

- du traitement des salaires : les salaires ont été traités durant la période de janvier à décembre 2021 dans les délais ;
- de la mise à jour des dossiers individuels et du répertoire du personnel : les dossiers individuels sont régulièrement alimentés par les actes de gestion des agents élaborés au sein de l'ALG ;
- du traitement des dossiers de la sécurité sociale : les situations de cotisation de l'ensemble des travailleurs de l'ALG sont produites chaque mois, cependant, il faut rappeler l'existence des arriérés de cotisation au profit des agents (fonctionnaires), non versée aux différentes caisses de sécurité ;
- de l'établissement des bulletins de présences au profit des agents, leur facilitant ainsi de bénéficier des allocations familiales au niveau de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- de l'élaboration de décisions relativement aux avancements et aux jouissances des avantages et congés, l'établissement et le renouvellement des contrats. Environ treize (13) décisions ont été signées par le Secrétaire Exécutif. On note trois (3) décisions portant mise à la retraite de trois (3) agents ;

- de la gestion des frais médicaux : le remboursement des frais médicaux et des verres correcteurs ont été faits durant la période de janvier à décembre 2021 ;
- du recrutement : Le processus de recrutement de quatre (04) agents d'appui par voie de concours externe au profit de l'ALG a été enclenché et s'est poursuivi jusqu'en fin décembre 2021.

Toujours dans le cadre du recrutement, des lettres de rappel, signées le 09 novembre 2021 ont été adressées au Ministre de tutelle du Burkina Faso pour le recrutement d'un Chef de Division des Etudes et Prospective et au Ministre de tutelle de la république du Mali pour le recrutement d'un Chef de Division de la Statistique et de l'Evaluation et d'un Chef de Service de l'Environnement et de la Pêche. Ces recrutements ont été enclenchés depuis l'année 2020.

1.7.3. Exécution du Budget

Le budget de fonctionnement adopté au titre de l'année 2021 par la 57^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'ALG se chiffrait en recettes et en dépenses à 7 569 788 698 F CFA, dont 586 808 908 F CFA pour le budget de fonctionnement, d'équipement et d'investissement et un montant de 6 982 979 790 F CFA pour le programme d'investissements, tranche annuelle 2021.

En résumé, les niveaux d'exécution du budget de fonctionnement de l'année 2021, s'établissent à des taux de recouvrement de 58,44% pour ce qui concerne les recettes et de 87,15%, au titre des dépenses.

Les difficultés rencontrées qui méritent d'être soulignées sont essentiellement le non recouvrement à bonne date des contributions au titre de l'année 2021, ce qui a impacté négativement la mise en œuvre des activités programmées. L'on note aussi la situation sanitaire de nos pays et de la sous-région qui est caractérisée par la pandémie de COVID-19.

II –ACTIVITES HORS PROGRAMME

Dans la rubrique « Activités hors programme ou ponctuelles » sont logées les activités qui surviennent en cours d'année et qui ne sont pas expressément programmées. Elles s'effectuent généralement dans le cadre des relations avec les Etats membres et les partenaires privilégiés de l'ALG.

Il s'agit entre autres de la participation du Secrétaire Exécutif à certaines rencontres au sommet ou ministérielles, à la participation des cadres à des réunions ou ateliers, manifestations et cérémonies officielles notamment celles organisées par le pays siège de l'ALG. Ainsi, l'ALG a-t-elle participé aux rencontres ci-après :

- Participation de l'ALG le 5 février 2021 à Ouagadougou, à l'atelier de lancement officiel des activités du volet national du programme régional sahélien sur la résilience des communautés face aux défis du Changement Climatique, de l'insécurité et de l'État de droit (OKP-SHL), en présence de l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Burkina Faso (bailleur du projet), SEM Martels RACH et sous la présidence du Pr Rabiou CISSE, Président de l'Université Joseph Ki ZERBO (UJKZ). Le menu de cet atelier était composé de la présentation détaillée du contenu du programme OKP par le Coordonnateur National le Pr Pierre ZOUNGRANA ;
- Participation de l'ALG à l'atelier de clôture du Projet « Engager les communautés frontalières de la Région du Liptako-Gourma dans la sécurité et la gestion des frontières » organisé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) du 17 au 18 février 2021 à Ouagadougou ;
- Participation de l'ALG à l'atelier sur la mise en place d'un cadre de coopération transfrontalière sur la transhumance dans le cadre du « Projet promotion d'une transhumance pacifique dans la Région du Liptako-Gourma » organisé par la FAO et l'OIM en collaboration avec le Secrétariat Exécutif de l'ALG du 2 au 3 mars 2021 à l'hôtel Silmandé à Ouagadougou. Cet atelier a permis de faire l'état des lieux de la transhumance, des modes de gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et la revue des cadres de concertation dans le domaine l'élevage dans les Etats du Liptako-Gourma. En plus, des recommandations qui ont été faites visant à exploiter la bibliographie existant sur ces instances fournies par les études réalisées par le Réseau Bilital Marobe (RBM) et à proposer sur cette base, le renforcement des structures de concertation existantes, et le cas échéant, la création desdites structures ;

- L'ALG a co-organisé avec ses partenaires (Eau Vive Internationale, Geneva Water) la Table Ronde des acteurs locaux sur l'eau comme vecteur de paix au Sahel, tenue à Ouagadougou du 2 au 4 juin 2021 : L'accès à l'eau en tant que ressource vitale pour les besoins de base et comme clé d'accès aux ressources naturelles exploitables par les populations est un enjeu majeur pour mener une diplomatie en faveur de la paix et de la cohésion sociale entre les communautés. Une telle approche requiert d'inclure les acteurs locaux dans la définition des problématiques et des réponses à la crise à travers des pistes de solutions durables pour lesquelles ils sont en position de jouer un rôle clé. C'est l'objectif poursuivi par cette table ronde des acteurs locaux sur l'eau comme vecteur de paix au Sahel ;
- Participation à l'atelier de validation des études sur l'emploi des jeunes dans le cadre du programme conjoint de coopération transfrontalière dans la Région du Liptako Gourma à Ouagadougou du 24 au 25 juin 2021 organisé par l'OIM ;
- Participation à la 4^{ème} rencontre des Points Focaux police de proximité du Programme sous régional de promotion de la police de proximité en Afrique de l'Ouest financée par Hanns Seidel. Ladite rencontre a été organisée du 24 au 25 juin 2021 à Bamako au Mali par l'ALG en partenariat avec la Fondation Hanns Seidel et les polices nationales du Burkina Faso, Bénin, Ghana, Mali, Niger et Togo. Elle a permis à chaque partie de faire le point sur l'évolution du concept et la mise en œuvre de l'approche police de proximité dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'insécurité ;
- Participation à l'atelier de valorisation des résultats de l'étude sur les dépenses de sécurité et leurs effets d'éviction sur les dépenses d'investissements dans les pays du G5 Sahel organisé à Bamako du 28 juin au 1er juillet 2021 par le G5 Sahel ;
- Participation du 02 au 05 novembre 2021, à la 1^{ère} réunion du comité technique du projet régional « Commerce transfrontalier pour la consolidation de la Paix dans la région du Liptako-Gourma » tenue à Niamey au Niger ;
- Participation du 08 au 11 Décembre 2021 à l'atelier technique des partenaires de la plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel, tenu à SOMONE-SALY au Sénégal ;
- Participation le 5 novembre 2021 par visioconférence à la présentation du Plan de réponse d'urgence régional 2021-2022 pour le Liptako Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger) de la FAO d'un montant de 73,4 millions de dollars US.

III. DIFFICULTES RENCONTREES ET CONCLUSION

La période sous revue a été marquée par l'adoption tardive du budget 2021 avec l'organisation de la 57^{ème} Session du Conseil des Ministres au mois de mai 2021 et la pandémie de la Covid-19. Cette situation n'a pas permis une programmation adéquate des activités au premier semestre de l'année 2021. En conséquence, les différentes recettes de l'ALG ont été impactées négativement.

Les autres difficultés rencontrées qui méritent d'être soulignées sont essentiellement le non recouvrement à bonne date des contributions au titre de l'année 2021, ce qui a impacté négativement la mise en œuvre des activités programmées. L'on note aussi la situation sanitaire de nos pays caractérisée par la pandémie de COVID-19 conjuguée à la situation sécuritaire très préoccupante dans la Région du Liptako-Gourma ayant eu des répercussions néfastes sur la mise en œuvre des activités des programmes et projets en exécution au cours de l'année 2021.

Toutefois, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a su s'adapter par l'utilisation de la visio-conférence comme moyen d'organisation des réunions et a pu faire face aux différentes dépenses courantes grâce aux frais de loyers de location du deuxième niveau de l'immeuble.

En dépit de toutes les difficultés que l'Institution rencontre en matière de mobilisation de ressources, le bilan du Programme d'Activités 2021, est jugé satisfaisant et l'Institution a pu faire face sans discontinuité, aux charges incompressibles de son fonctionnement.